

Paris, le 15 avril 2014,

Madame Christiane Taubira,
Ministre de la Justice,
Garde des Sceaux,
13, place Vendôme
75 042 Paris cedex 01

Madame la Ministre,

Le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », réseau de 23 associations françaises coordonné par le Secours Catholique – Caritas France, a écrit une lettre vendredi 21 février 2014 à Monsieur Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre, afin d'attirer son attention sur la mise en œuvre du futur « Plan d'action national contre la traite des êtres humains 2014 – 2016 de la France ». Monsieur Ayrault a pris connaissance de notre correspondance le 18 mars 2014 et a bien voulu nous indiquer qu'elle vous serait envoyée, ainsi qu'à Madame Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, avec laquelle le Collectif a eu l'occasion de s'entretenir lundi 3 février 2014. Néanmoins, eu égard à l'urgence de la situation constatée par les associations travaillant sur le terrain, le Collectif se permet de vous interpeller directement et vous exhorte à bien vouloir mettre en œuvre tous les moyens à votre disposition afin de permettre une exécution rapide et effective d'un Plan d'action national contre la traite. Dans ce cadre, nous souhaiterions vous rencontrer prochainement.

Les victimes de traite des êtres humains vivent dans des conditions de violence, d'exclusion et de souffrance extrêmes, qu'il s'agisse d'adultes ou de mineurs. Le Collectif entend notamment appeler votre attention sur l'impérieuse nécessité de ne pas condamner pénalement les victimes de traite des êtres humains et de ne pas conditionner leur protection à un dépôt de plainte, conformément à la Convention de Varsovie ratifiée par la France en 2008. En aucun cas ces victimes ne doivent être considérées comme délinquantes. En sus, une attention particulière devra être accordée aux mineurs. Nous espérons que la problématique de la traite sera bien prise en compte dans le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers (dispositif actuellement évalué).

En outre, à notre connaissance, aucune circulaire pénale n'a suivi l'adoption par le Parlement de la loi n°2013-711 du 5 août 2013 modifiant la définition de la traite des êtres humains dans le code pénal et introduisant les notions d'esclavage, de servitude et de travail forcé dans le droit pénal.

Le Collectif rappelle également que la coopération internationale en matière judiciaire et policière, notamment à travers les Equipes Communes d'Enquête (ECE), les Commissions Rogatoires Internationales (CRI) ou encore par le biais d'Eurojust, est nécessaire si l'on souhaite mener un combat efficace contre les trafiquants. La répression de la traite des êtres humains en France doit être mise en œuvre avec rigueur et l'infraction de traite plus souvent utilisée, conjointement à la protection effective des victimes de traite.

L'entrée en vigueur du Plan d'action national contre la traite des êtres humains a été maintes fois repoussée depuis la ratification de la Convention de Varsovie. Il devient urgent de publier ce Plan et de le mettre en œuvre pour qu'enfin les victimes bénéficient des droits prévus par les engagements internationaux de la France. Le Collectif a donc contacté Monsieur Manuel Valls, Premier ministre, ainsi que le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Les associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » restent mobilisées et Geneviève Colas, coordinatrice du Collectif, se tient à votre disposition pour organiser une rencontre avec vous.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma très haute considération,



François Soulage

Président du Secours Catholique – Caritas France

P-J : Synthèse de la rencontre du Collectif avec Madame Najat Vallaud-Belkacem le 3 février 2014.

Associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »

Action Catholique des Femmes, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Amicale du Nid, Armée du Salut, Association Contre la Prostitution des Enfants, Association du Foyer Jorbalan, Association Départementale Jeunes Errants 77, Association pour la Réadaptation Sociale, Comité Contre l'Esclavage Moderne, Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine, Congrégation des Sœurs du Bon Pasteur, Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, ECPAT France, Fédération de l'Entraide Protestante, Fondation Scelles, Hors la rue, Justice et Paix France, Les Champs de Booz, Mouvement du Nid, Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne, Orphelins Sans Frontières, Planète Enfants, Secours Catholique - Caritas France.

www.contrelatrite.org/ contre.la.traite@secours-catholique.org

Coordination : Geneviève COLAS genevieve.colas@secours-catholique.org / 06 71 00 69 90